

REACTION DU GROUPE INDUSTRIEL FAIENCERIES ALGERIENNES A LA "LETTRE OUVERTE ADRESSEE A SON EXCELLENCE MONSIEUR LE PREMIER MINISTRE" PAR L'ASSOCIATION DES CERAMISTES ALGERIENS, PUBLIEE EN PAGE "PUBLICITE" DANS LE QUOTIDIEN EL WATAN DU DIMANCHE 18 FEVRIER 2018, SIGNEE PAR M. BOUDERBA Mohamed Moncef

En notre qualité de doyen des producteurs de carreaux céramiques et de membre fondateur de l'Association des Céramistes Algériens (ACA), nous tenons à réagir avec vigueur à la lettre ouverte adressée le 18 février 2018 à son Excellence Monsieur le Premier Ministre par M. Mohamed Moncef Boudierba, qui prétend présider l'ACA depuis le 22 janvier 2018, date de sa première adhésion à notre association lui et ceux qui l'ont élu.

Il nous apparaît en effet nécessaire d'apporter aux pouvoirs publics et à l'opinion nationale un autre éclairage sur la situation actuelle de notre secteur d'activité, décrite, à tort nous semble-t-il, d'une manière volontairement alarmiste et excessive par le rédacteur et signataire de ladite lettre.

A titre liminaire et avant toute analyse de fond, nous regrettons vivement qu'une telle communication publique, prétendument effectuée au nom et pour le compte de l'ensemble des membres de notre association, n'ait pas fait l'objet d'une consultation interne préalable.

Cela nous semble en effet contraire à l'esprit même de l'ACA qui, depuis sa création en 2009 à l'initiative de M. Kheir-Eddine Zetchi, a toujours eu pour seul objectif de défendre les intérêts collectifs de ses membres (et, plus largement, ceux de l'ensemble des acteurs de la filière), en privilégiant le dialogue et la concertation, incontestablement plus constructifs, enrichissants et efficaces que les initiatives individuelles visant à la sauvegarde d'intérêts personnels.

Ensuite, au-delà de la forme et de la méthode, le contenu même de la lettre et les arguments qui y sont exposés ne résistent pas à l'analyse.

En effet :

- comment peut-on tout à la fois saluer les mesures de protectionnisme économique gouvernementales lorsqu'elles touchent la céramique (en tant que produit fini) et condamner parallèlement les mêmes mesures quand elles touchent les intrants (frittes et engobes) ?
- comment peut-on affirmer que les conséquences positives de ces mesures sur le marché intérieur de devises, l'équilibre de la balance commerciale, la création d'emplois et le développement du savoir-faire national ne sont pas identiques ?
- cette position est-elle guidée par le fait que ceux qui la défendent sont uniquement présents sur le marché de la céramique en tant que produit fini et pas sur celui des intrants ?

Ces questions méritent d'être posées, *a fortiori* lorsque certains les occultent délibérément à des fins personnelles, et prennent le parti d'exposer au grand

public une opinion isolée en la présentant comme une vérité absolue et/ou le reflet de la position majoritaire des acteurs du secteur.

Le groupe Faienceries Algériennes a, depuis 2009, réalisé des investissements importants en vue de se doter d'un appareil productif adapté et de recruter, et former, le personnel nécessaire à sa pénétration du marché de la production des intrants. Cette démarche a été guidée par (i) la recherche d'une plus grande maîtrise du processus global de production de la céramique, (ii) la volonté de limiter, dans toute la mesure du possible, la dépendance économique de notre groupe vis-à-vis des fournisseurs étrangers, et (iii) la conscience des effets positifs d'une telle stratégie de développement sur d'autres acteurs locaux de la filière (et tout particulièrement les producteurs nationaux des matières premières minérales nécessaires à la fabrication des intrants, issues de l'exploitation de carrières situées sur le territoire national).

Les efforts fournis au cours des huit dernières années nous ont progressivement permis de couvrir une part grandissante des besoins nationaux dans ce domaine (estimée actuellement à 65% desdits besoins, et prévue pour atteindre 100% en fin d'année 2018), et d'améliorer la qualité de la production, qui satisfait désormais aux exigences internationales en la matière. Aussi, contrairement aux affirmations péremptoires énoncées dans la publication susvisée, favoriser la production nationale sur les intrants ne saurait avoir des conséquences négatives sur la capacité des céramistes algériens à répondre à la demande, ou sur la qualité de leur production.

Bien au contraire, nous sommes d'avis qu'il est important que des acteurs algériens développent leur savoir-faire dans la production des intrants, et ce afin que l'ensemble des étapes de la production de la céramique puissent être traitées localement, sans recours à l'importation.

Nous confirmons notre volonté de poursuivre les investissements en vue de satisfaire au plus vite la totalité des besoins nationaux en intrants, tant sur le plan quantitatif que sur le plan qualitatif, et restons naturellement à l'écoute des attentes des acteurs du marché, dans une logique constructive et orientée vers la protection des intérêts collectifs.

Au regard de ce qui précède et du contexte actuel, nous espérons sincèrement que les nouveaux membres du bureau exécutif de l'ACA prendront pleinement conscience de la mission dont ils sont investis et de la responsabilité qui est la leur, et qu'ils agiront désormais, et pendant toute la durée de leur mandat, dans le respect des principes fondateurs de notre association, aux premiers rangs desquels figurent la représentation de l'ensemble de ses adhérents, sans distinction ni parti pris, et la recherche constante de défense et de mise en valeur d'une production nationale forte et indépendante.